

# UN AN À VOS CÔTÉS

**SAINT-MICHEL - 17/09/21**

UNE CINQUANTAINE DE PARTICIPANTS A PU ASSISTER  
À CE RENDEZ-VOUS EN PRÉSENCE DES ÉLUS SUIVANTS :

- > Marie-Lyne Vagner, maire,
- > Mickaël Pereira, 1<sup>er</sup> adjoint, chargé des Ressources humaines, de la Qualité du service public et des Commémorations,
- > Gérard Lemerrier, adjoint chargé du Commerce, de l'Animation de la ville et de la vie associative,
- > Françoise Turmel, adjointe chargée de la Culture, du Patrimoine et du Sport
- > Louis Choain, adjoint chargé des Finances et de la Commande publique,
- > Thierry Jossé, adjoint chargé de l'Amélioration du Cadre de Vie et de la Tranquillité urbaine,
- > Laure Bonmartel, adjointe chargée de la Petite-Enfance et de la famille,
- > Pierre Bibet, adjoint au maire chargé du Développement territorial durable,
- > Chantal Hervieu, conseillère déléguée à la Vie associative,
- > Pascal Séjourné, conseiller délégué à l'Amélioration de l'habitat et au projet alimentaire territorial,
- > Sara Féraud, conseillère déléguée au Handicap et au soutien des Familles.

PRINCIPAUX POINTS ABORDÉS PAR LES HABITANTS PRÉSENTS  
ET LES RÉPONSES APPORTÉES PAR LES ÉLUS :

## Mobilité avec le Bmob :

« *Quand pourra-t-on à nouveau se rendre à la grande surface située à Menneval ?* » Cela n'est effectivement plus possible depuis la mise en service en 2017 par la précédente municipalité des nouveaux circuits. L'actuelle Municipalité travaille actuellement à la refonte des circuits du Bmob avec l'Intercom, qui reprendra cette compétence en janvier 2022 et des nouveaux arrêts, dont à Menneval sont envisagés. Par ailleurs, pour compléter le service, la mise en place d'une activité de transport à la demande est à l'étude par la Ville.

## Camping municipal :

« *Après deux années de fermeture, quel est le devenir du camping municipal ?* » La Municipalité souhaite, à terme, faire évoluer son offre de camping, en l'état, plutôt obsolète mais cela ne fait pas partie des priorités de ce début de mandat.

## Mutuelle communale :

« *Où en est le projet de mutuelle communale ?* Suite à l'intérêt manifesté par la population après diffusion du questionnaire au printemps 2021, la Ville étudie actuellement les offres des différents opérateurs en la matière en vue de proposer la meilleure dans les prochains mois aux bernayens intéressés.

# UN AN À VOS CÔTÉS

**SAINT-MICHEL - 17/09/21**

## Sécurité routière :

« Il y a de plus en plus de véhicules qui circulent dans le quartier, mouvement continu depuis l'implantation du Centre Leclerc à Menneval : il devient très difficile et dangereux pour les piétons, les cyclistes d'y circuler d'autant qu'il manque de trottoirs côté Bernay. » Ces problématiques vont être étudiées car elles sont aussi, pour partie, partagées avec Menneval. Il a également été proposé une prochaine consultation des populations concernées pour mettre un axe en circulation à sens unique : la consultation devra déterminer lequel.

« Pour sécuriser les accès de la résidence des monts, ne peut-on pas baliser les abords en ligne jaune (stationnement interdit) ou par des plots ? » La demande de marquage va être étudiée pour mise en œuvre.

## Nuisances sonores :

« L'activité de l'aérodrome, et plus particulièrement de voltige, apporte beaucoup de nuisances par moment. Que comptez-vous faire ? » Marie-Lyne Vagner a récemment reçu la présidente de l'association qui s'est engagée sur plusieurs points afin de concilier son activité et le bien-être des riverains : respect des plages horaires, vente de l'avion le plus bruyant pour acheter un avion électrique... Il a également été rappelé que la Ville œuvre à redynamiser cette zone et qu'une société aéronautique spécialisée dans les avions électriques va s'y implanter. La création de 40 emplois est ainsi attendue.

## Collecte des déchets :

« Les conteneurs, au niveau du carrefour, sont mal implantés et sans concertation : que pouvez-vous y faire ? » Cette implantation a été réalisée par le SDOMODE et l'Intercom car cette zone est un carrefour passant et bénéficie d'un stationnement aisé pour déposer ce que l'on a à déposer. Il serait, potentiellement possible de les déplacer mais à quel endroit dans le quartier ?

« Pouvez-vous nous expliquer le principe de la nouvelle taxe d'ordures ménagères dite « incitative » ? Nous devons tous, collectivement, réduire le volume de nos déchets non triés : de toute façon, l'incinération des ordures ménagères va coûter de plus en plus cher aux collectivités, donc, aux contribuables. Aussi, le Gouvernement nous impose, d'ici à 2025, à mettre en place une taxation dite incitative pour les ordures ménagères. Ce n'est pas une nouvelle taxe, c'est un calcul différent de l'actuelle taxe : plus vous diminuez votre volume de déchets (objectif : - 40 %) par un meilleur tri par exemple, plus vous aurez la possibilité de faire baisser le montant de votre taxe. Pour faciliter les calculs, chaque foyer sera équipé de conteneurs fermant à clé et équipé d'une puce qui sera lue par les camions au moment de la pesée.

# UN AN À VOS CÔTÉS

**SAINT-MICHEL - 17/09/21**

## EHPAD de Bernay :

« L'EHPAD du centre hospitalier est dans un état déplorable, que comptez-vous faire pour les résidents ? » Des travaux sont prévus pour améliorer autant que possible cet établissement mais, à la demande de la Ville, le Centre hospitalier, l'ARS et le Département ont acté sa fermeture au profit de la construction d'une nouvelle structure d'ici 3 à 4 ans. Le programme est en cours de préparation : le nouvel EHPAD, conforme aux standards actuels, devrait en outre accueillir un « hôtel des chiens et des chats » pour éviter que les personnes rentrant en EHPAD doivent se séparer de leur animal de compagnie.

## Situation budgétaire de la Ville :

Est-ce que la situation budgétaire de la Ville s'améliore ? Ce point est particulièrement complexe, les causes sont multiples et les solutions sont peu nombreuses. A l'heure actuelle, la Ville a renégocié tous les emprunts qu'elle pouvait, systématisé la recherche de subventions, lutte davantage contre les impayés et a serré au maximum le coût du fonctionnement de ses services. La Ville a également fait réaliser un audit financier pendant la première année de mandat : il sera présenté d'ici à la fin de l'année à la population. Reste qu'à l'heure actuelle, chacun doit faire des efforts... c'est pour cela que cette année, une baisse de 30 % des subventions pour les associations à caractère non caritatif a aussi été demandée par la Ville.

## Cinéma et Centre aquatique :

Le projet de multiplexe est porté par l'initiative privée. Néanmoins, depuis son arrivée en juillet 2020, l'actuelle Municipalité multiplie les rendez-vous de médiation et de conciliation entre le porteur de projet et le futur exploitant qui ont actuellement des divergences ce qui retarde le projet (suite à une réunion fin septembre, les conditions sont à présent réunies pour une ouverture dans le dernier trimestre 2022).

Le projet d'un nouveau centre aquatique (accompagné de ses activités ludiques) est quant à lui porté par l'Intercom, qui gère déjà la piscine. L'objectif actuel est de lancer les travaux de cet équipement structurant pour le territoire fin 2022 sur la zone des Granges. Mise en service attendue courant 2025.

## Entretien du cadre de vie :

Taille des talus : en fonction des zones, ils incombent au Département, à l'Intercom ou à la Ville. Pour l'entretien de ces talus, la Ville s'est équipée cette année d'un nouveau tracteurs et d'équipements qui permettront de gagner en rapidité d'intervention.

# UN AN À VOS CÔTÉS

**SAINT-MICHEL - 17/09/21**

## Entretien des cimetières :

« Malgré certains efforts notables, la situation des cimetières n'est pas encore optimale, que va faire la Ville ? » L'arrêt, du fait de la réglementation, de l'utilisation des produits chimiques pour l'entretien de ces espaces, oblige toutes les collectivités à repenser leur entretien. Compte tenu de leur surface et de leur conception (fortes pentes, gravillonnage, circulation routière...), à Bernay, la question est particulièrement complexe. L'embauche d'une personne affectée spécifiquement à leur entretien est une réponse, tout comme la poursuite de la végétalisation, actuellement en cours à Sainte-Croix. Des travaux d'aménagement vont ainsi se déployer à Sainte-Croix en 2021 et en 2022. Pour la Couture, ces aménagements auront lieu à l'issue des travaux de sauvegarde de la basilique : les chantiers qui vont se succéder sur le bâti ne sont, en effet, pas propices à un travail de végétalisation (passage d'engins, ouvriers sur site...).